Procédure licence 2019/2020

- Demande de renouvellement (**hors arbitres et éducateurs**)

Permanences licences

Le licencié fournit:

. Son adresse mail
. Le règlement de la cotisation
. Complète la feuille d'inscription

Enregistrement par le FCLA

. Enregistrement de la demande sur le site de la ligue Pays de la Loire

Dossier à compléter

Le Licencié reçoit un mail pour:

. Compléter sa demande via un formulaire
. Compléter le questionnaire santé

. Si demandé, scanner le certificat médical et/ou la photo

Validation par le FCLA

. Vérification et validation du dossier par le club (refus si manque des pièces)

. Vérification et validation du dossier par la ligue

. Réception de l'attestation de licence par mail par le licencié